



UNION INTERPARLEMENTAIRE

PLACE DU PETIT-SACONNEX, B.P. 438
1211 GENEVE 19 (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - TELECOPIE (41.22) 919 41 60 - E-MAIL postbox@mail.ipu.org
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : INTERPARLEMENT GENEVE

GRP/2002/Inf.4
23 mai 2002

REUNION PARLEMENTAIRE A L'OCCASION DU SOMMET MONDIAL SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Johannesburg, Afrique du Sud, 29 et 30 août 2002

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

L'Organisation des Nations Unies tiendra le Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg (Afrique du Sud), du 26 août au 4 septembre prochain. L'Union interparlementaire souhaitant, conformément à sa politique et à sa pratique, apporter une dimension parlementaire à ce sommet, le Conseil de l'UIP a décidé qu'une réunion parlementaire se tiendrait à cette occasion.

Lieu, date et durée de la réunion parlementaire

Aussi une réunion parlementaire d'une durée deux jours intitulée : *Développement durable : le rôle des parlements dans la mise en œuvre et le respect des engagements* aura-t-elle lieu les 29 et 30 août 2002 à l'aimable invitation du Parlement de l'Afrique du Sud, à proximité du Standton Convention Centre, où se réunira le Sommet mondial. Nous sommes heureux de joindre à la présente convocation une lettre d'invitation de Mme F.N. Ginwala, Présidente de l'Assemblée nationale de l'Afrique du Sud, et de Mme G.N.M. Pandor, Présidente du Conseil national des Provinces.

But de la réunion

Cette réunion est organisée pour favoriser un échange de vues sur un certain nombre de dossiers cruciaux à propos desquels les parlements et leurs membres peuvent engager des initiatives concrètes. A cette fin, la réunion sera constituée de quatre panels sur les thèmes suivants : *Rôle des parlements dans la mise en œuvre et le respect des obligations en matière de rapports; Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et autres formes nouvelles de partenariat pour le développement; Améliorer le cadre international pour le développement durable et Développement durable : base de la sécurité humaine*. Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour provisoire annoté de la réunion.

Les débats donneront aux parlementaires la possibilité de se familiariser avec les grands enjeux du Sommet mondial sur le développement durable et d'influer sur les négociations intergouvernementales qui aboutiront au Programme d'action que le Sommet doit adopter.

Participation et inscription

La réunion sera ouverte à tous les parlementaires assistant au Sommet mondial dans le cadre de leur délégation nationale, ou participant au forum des ONG qui se tiendra à cette occasion.

Vous trouverez ci-joint un formulaire d'inscription que nous vous invitons à bien vouloir retourner à notre Secrétariat et au Parlement sud-africain le plus tôt possible. La date limite d'inscription est le 24 juillet. Pour que le Secrétariat et le Parlement sud-africain puissent évaluer correctement la participation à la réunion, vous êtes aimablement priés de respecter cette date limite.

Vous trouverez plus ample information sur les questions pratiques et les questions de fond concernant le Sommet sur le site web des Nations Unies : www.johannesburgsummit.com.

Nous insistons sur le fait que toutes les questions relatives aux visas, chambres d'hôtel et transport des participants devront être réglées par les délégations nationales au Sommet mondial à Johannesburg. Ces dispositions devront être prises rapidement en raison du nombre limité de chambres d'hôtel.

Plus ample information sur le lieu de la réunion et divers autres aspects pratiques vous seront communiqués en temps utile.

Nous nous réjouissons à la perspective d'accueillir des représentants de votre Parlement aux débats qui se tiendront les 29 et 30 août et vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Najma Heptulla
Présidente
Conseil de l'Union interparlementaire



Anders B. Johnsson
Secrétaire général
Union interparlementaire